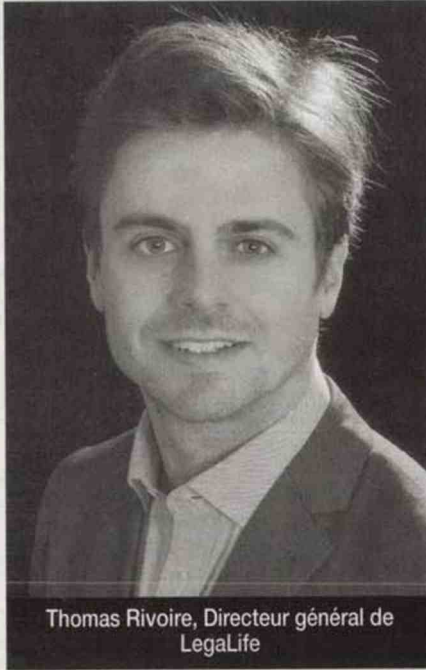


**LegalLife**

**Accélérez votre création !**

**LegalLife**, un des pionniers de la création en ligne de documents juridiques, et **iBanFirst**, établissement de paiements internationaux et de change pour les entreprises, ouvrent un guichet unique de la création d'entreprise.

Les entrepreneurs peuvent désormais réaliser l'ensemble des démarches en ligne : création des statuts de leur société, obtention du certificat de dépôt de capital et enregistrement au greffe. Avec le guichet unique de **LegalLife** et **iBanFirst**, le délai de création est sensiblement réduit. Alors que le processus classique nécessite souvent des déplacements à la banque et chez les conseils (avocat ou expert-comptable) puis un temps d'attente de deux à trois semaines minimum, la création d'entreprise via le guichet unique ne prend que quatre à cinq jours. Le processus complet de



Thomas Rivoire, Directeur général de LegalLife

création d'entreprise en ligne, incluant les frais d'enregistrement au greffe et les frais d'annonce légale, coûte environ 400 euros, soit trois fois moins que le processus classique. La création des statuts, seule, coûte moins de 20 euros. Génial, non ? ■

**10 START-UPS À SUIVRE DE LA LEGALTECH**

1. **ActionCivile** : Regrouper en ligne des plaignants d'une même société dans une procédure individuelle.
2. **Actoowin** : Evacuer le risque que représente pour une TPE ou PME une action de justice.
3. **AirHelp** : Demander réparation quand votre vol en avion a eu du retard.
4. **CaptainContrat** : Offrir des services juridiques en ligne à destination des start-ups, TPE & PME.
5. **DemanderJustice** : Régler ses litiges en ligne, en saisissant le tribunal, sans frais d'avocat.
6. **Doctrine** : Faciliter la recherche d'informations juridiques en ligne.
7. **Legalstart** : Répondre à l'ensemble des besoins juridiques des créateurs et chefs d'entreprise.
8. **LeBonBail** : Créer un contrat de bail sur-mesure, conforme à la Loi Alur et certifié par des avocats.
9. **MonAvocat** : Simplifier le choix et l'accès aux avocats, via une recherche géolocalisée en fonction de son litige.
10. **PayFit** : Proposer une application de gestion de paie pour les PME.

**YesMyPatent**



Magali Touroude Pereira, Présidente de Touroude & Associates

**La solution clé en main pour déposer son brevet**

**YesMyPatent** est la première plateforme digitale de conseil en propriété industrielle pour les innovateurs.

L'accès au brevet représente l'un des obstacles majeurs auxquels les start-ups et jeunes entreprises se retrouvent confrontées dans leur aventure entrepreneuriale. Complexité des démarches auprès de l'INPI, coûts élevés... autant d'obstacles qui bloquent la protection des innovations, étape pourtant essentielle au

lancement et à la pérennité de l'activité d'une entreprise, et à la levée de fond d'une start-up. Ce nouveau service en ligne, simple d'utilisation, permet la protection des inventions par un brevet accessible à tous - de la start-up aux grands groupes, ainsi que pour les établissements de recherche publique - et propose des tarifs abordables. Unique en Europe. **YesMyPatent** a déjà remporté dès son lancement plusieurs prix dont le prix Les Digeurs « Solution digitale 2017 ». ■